



Assemblée générale

Distr. générale
18 octobre 2006
Français
Original : anglais

Soixante et unième session

Organisation de la soixante et unième session ordinaire de l'Assemblée générale, adoption de l'ordre du jour et répartition des questions inscrites à l'ordre du jour

Deuxième rapport du Bureau

1. À sa 3^e séance, le 18 octobre 2006, le Bureau a examiné une demande présentée par Sainte-Lucie (A/61/233) aux fins de l'inscription à l'ordre du jour d'une question additionnelle intitulée :

« Commémoration du bicentenaire de l'abolition de la traite transatlantique des esclaves ».

À ce sujet, le Bureau a décidé de recommander à l'Assemblée générale que cette question :

- a) Soit inscrite à l'ordre du jour sous la rubrique 1 (Questions d'organisation, questions administratives et autres questions);
- b) Soit examinée directement en séance plénière.

2. À la même séance, le Bureau a examiné une demande présentée par le Secrétaire général (A/61/234) aux fins de l'inscription à l'ordre du jour d'une question additionnelle intitulée :

« Prorogation des mandats des juges *ad litem* du Tribunal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 1994 ».

À ce sujet, le Bureau a décidé de recommander à l'Assemblée générale que cette question :

- a) Soit inscrite à l'ordre du jour sous la rubrique 1 (Questions d'organisation, questions administratives et autres questions);
- b) Soit examinée directement en séance plénière.

